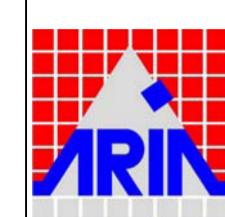


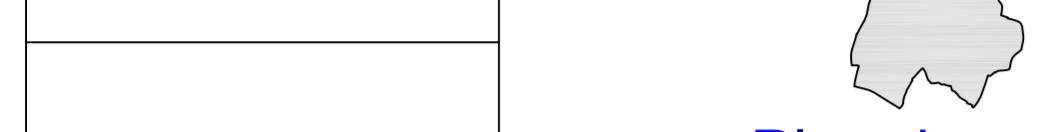
Département des Côtes d'Armor
Commune de ST LORMEL

Plan Local d'Urbanisme



Bd Robert Schuman
35700 SAINT-GRIGORIE CEDEX
Tél. 02 96 23 11 22
Fax. 02 96 23 11 24
email: comptes@arguenon.com

Une entreprise du groupe



Rue Ernest COURTE - LA MARQUISE -
BP 949 - 35190 BRIVE CEDEX
email: arguenon@arguenon.com

Plan de zonage
Commune

Dossier n° :	2006 0349	Phase :	ARRÊT
Etudié par :	P.C.	Echelle :	1 / 5000 ème
Date :	Avril 2009	Plan n° :	- 1/1 -
Index Dates Vérifié et approuvé par Observations et Modifications			
Ce document est notre propriété et ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.			

1/50000 AFFAIRE N° 0349 - SAINT LORMEL PLU/2 AMENAGEMENT/PC et LORMEL/ZONE/Plan de zonage PLU arrêté à Saint Lormel

LEGENDE

- Limite de zone
- U,AU,A,N Nom de la zone
- UA - Zone urbaine à caractère d'habitat ancien et dense
- UB - Zone équipée ou en voie d'équipement constituant l'extension de l'agglomération
- UE - Zone équipée ou en voie d'équipement destinée à accueillir des équipements publics (sports, de plein air, de loisirs...)
- UH - Zone de hameau dense qui peut être amené à se développer
- UY - Zone à caractère d'activités
- 1AUB - Zone d'extension de l'agglomération à court terme
- 1AUY - Zone d'activités futures
- 2 AU - Zone d'extension de l'agglomération à moyen terme
- A - Zone agricole
- Aa - Zone agricole non constructible
- NH - Zone naturelle d'habitat diffus
- N - Zone naturelle
- NL - Zone naturelle stricte, de protection de la nature et des sites estuariens
- Zones Humides
- Rivière, ruisseau
- ZNIEFF : vasières de l'Arguenon
- Limité inondabilité
- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Eléments Identifiés du Paysage (EIP) boisements
- Eléments Identifiés du Paysage (EIP) haies bocagères
- Eléments Identifiés du Paysage (EIP) haies
- Eléments Identifiés du Paysage (EIP) haies à créer
- Eléments Identifiés du Paysage (EIP) Bâti patrimonial
- Siège d'exploitation
- Bâtiments d'exploitation
- Habitation de tiers
- Bâti patrimonial
- Perimètre agricole
- Chemin piétons
- Chemin de grande randonnée
- Chemin equestres
- Chemin VTT
- n°▼ Sites archéologiques
- Zones archéologiques
- ER - Emplacements Réservés
- ★ Secteur concerné par une Orientation d'aménagement
- Marge de recul
- Interdiction d'accès

Emplacements Réservés

N° de référence	Nature de la réserve	Surface en m ² ou emprise en ml	Bénéficiaire
1	Création d'une déviation de la RD 788 au Sud de la commune pour le cadre du déambulage de l'itinéraire St Brieuc / Dinard ainsi que l'aménagement du carrefour avec l'actuelle RD 788 et la RD 19 pour la déviation et la jonction avec le projet de déviation de la RD 788	32 000 m ² 16 ml (emprise déviation)	Département
2	Elargissement à 10 m de la VC n° 5 entre La Ville Brien et Chantepie	240 ml	Commune
3	Elargissement à 10 m de la CR n° 20 entre Saint Loyal et La Ville Brien	270 ml	Commune
4	Création d'un accès au secteur 2 AU des Roserais d'une largeur de 10 m sur la parcelle n°155 en limite de la parcelle n° 89	95 ml	Commune
5	Aménagement d'un espace de jeux, de loisirs et d'un plan d'eau entre La Ville Moussard et la RD 19	8 000 m ²	Commune
6	Création d'un accès à partir de la VC n°2 (rue de l'ourouello) au secteur 2 AU de La Haudière d'une largeur de 8 m	50 ml	Commune
7	Aménagement d'un accès piétons / cyclistes de 3 m de large le long de la section communale de la RD 19 dans le secteur des Roserais	120 ml	Commune
8	Aménagement d'un accès piétons / cyclistes de 3 m de large le long de la RD 19 entre l'accès au Château de l'Argentaye et l'entité Sud du bourg	520 ml	Commune
9	Aménagement et extension de l'aire de pique-nique, le long de la RD 19, au nord du hameau du Bouillon	3 400 m ²	Commune
10	Aménagement du virage du Terte, à l'intersection des voies communales n°3 et n°31	130 m ²	Commune
11	Aménagement et extension du complexe sportif	10 300 m ²	Commune
12	Aménagement d'une aire naturelle de sport et loisir (emplacement exact et taille à définir)	?? m ²	Commune

